



Bruxelles, le 02 juin 2014

Objet : soirée de passation du 21 juin 2014 de Bruxelles Nord

Chère amie, Cher ami,

Cette année, la passation de pouvoir de notre Club vous permettra directement de soutenir une œuvre. Votre présence, outre l'énorme plaisir qu'elle nous procurerait, serait également une participation concrète à un projet.

En effet, l'Institut Royal d'Accueil pour le Handicap Moteur (IRAHM) nous ouvrira les portes de sa salle à manger ainsi que son cøur (une équipe d'enseignantes bénévoles se chargera d'une partie de la logistique).

L'IRAHM est un institut où les enfants handicapés trouvent une crèche, une école primaire et secondaire ainsi qu'un internat. Un atelier protégé pour adultes peut ensuite donner une chance professionnelle à certains.

L'ensemble des bénéfices de cette soirée sera versé à un ou plusieurs de leurs projets, à commencer par le financement de massages dont les petits de la crèche ont grand besoin. Si cette soirée est un succès, nous pourrions en soutenir d'autres, par exemple des séances de musicothérapie dont les bienfaits sont énormes selon la Directrice.

Vous trouverez toutes les informations pratiques à la page suivante (coût, adresse, horaire, í).

Cette année, laissez donc votre tenue de soirée au placard et, après le champagne, nous profiterons d'un buffet "cheese and wine" (ou charcuteries pour les allergiques, à spécifier lors de la réservation) et aurons la satisfaction d'aider les plus faibles d'entre nous, les enfants handicapés.

Avec l'espoir de vous accueillir le 21 juin, je vous remets mes plus chaleureuses amitiés rotariennes.

Paul Schouls
Président Élu 2014-2015



PASSATION Bruxelles Nord 2014 : EN PRATIQUE

Adresse

Institut Royal d'Accueil pour le Handicap Moteur
Avenue Albert Dumont, n° 40 à 1200 Bruxelles (près de Stockel)

Date

Samedi 21 juin 2014

Heure

Apéritif à partir de 19h00

Tenue

Tenue de ville

Prix

30€ par personne

A verser sur le compte du club BE89 3101 2448 0085

Date limite des inscriptions

Le versement doit être arrivé sur le compte du club pour le 19 juin au plus tard (attention, ce n'est que 2 jours avant la soirée, c'est donc vraiment la limite, merci de votre compréhension).

Comme pour toutes les activités de notre club, seul le paiement dans les délais et par virement vaut inscription.